

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST NAZAIRE - 4402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/11/2025 - 9743 - 2023 B 01460 - 982 543 910 - 4LAGRI

SAS 4LAGRI

SAS au capital de 4 000,00 euros

Siège social : LA VEILLAIS 44320 Saint-Viaud

RCS n°982543910- RCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL DU 27 MARS 2025

Le 27 mars 2025, les actionnaires de la société SAS 4LAGRI se sont réunis en assemblée générale ordinaire à SAINT VIAUD à 14 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par M LEDUC Jérôme.

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- M LEDUC Jérôme, propriétaire de 32,00 actions, représentant 32 voix, Président de la société.
- Madame LOUE Cécile, propriétaire de 8,00 actions, représentant 8 voix,

Soit au total 2 actionnaire(s) présent(s), totalisant 40 Actions sur les 40 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée a désigné MME LOUE Cécile comme secrétaire de séance.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée **l'ORDRE DU JOUR :**

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
- Affectation du résultat.
- Renouvellement des fonctions de la Présidence.
- Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture.
- Délégation de pouvoir.

C.L J-L

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 168 492,51 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à la majorité absolue.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 168 492,51 Euros formant un résultat affectable de 168 492,51 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 400,00 Euros ;
- Aux autres réserves pour 168 092,51 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette Résolution est adoptée à la majorité absolue.

Résolution N° 3 - Renouvellement des fonctions de la Présidence

Les actionnaires décident de renouveler pour une période indéterminée les fonctions de M LEDUC Jérôme, Président de la société qui déclare accepter cette fonction. La fonction sera exercée dans les mêmes conditions que lors du précédent mandat et selon les dispositions statutaires.

C.L. J-L

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 4 - Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture

L'assemblée générale constate la situation des comptes courants d'actionnaires, à la clôture de l'exercice, qui se décompose comme suit :

- Un solde de 0 Euros, pour M LEDUC Jérôme.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.
- Un solde de 0 Euros, pour Madame LOUE Cécile.
Ce compte n'a donné lieu à aucune rémunération.

Cette Résolution est adoptée à la majorité absolue.

Résolution N° 5 - Délégation de pouvoir

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

Cette Résolution est adoptée à la majorité absolue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidence et tous les actionnaires présents.

Fait à SAINT VIAUD,
Le 27/03/2025.

Signatures des actionnaires :

M LEDUC Jérôme	
Madame LOUE Cécile	

SAS 4LAGRI

(SAS AU CAPITAL DE 4000 EUROS)

La Veillais

44320 SAINT VIAUD

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Chers associés,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

La société a enregistré des produits financiers pour 276597 € dans l'exercice clos au 31/12/2024 sur 14 mois d'activité. Il s'agit du premier exercice avec une mise en place progressive de l'activité de gestion de portefeuille de valeurs mobilières et de titres, et la location de biens immobiliers. Le résultat comptable est bénéficiaire de 168493 € après impôt sur les sociétés.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le résultat d'exploitation devrait se constituer par de la location immobilière sur l'exercice en cours. Les produits financiers seront propres aux remontées des participations liées au résultat 2024. Aucun investissement sur l'exercice en cours est à signaler.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun changement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'entreprise n'a pas réalisé d'investissements en matière de recherche et développement.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 168492.51 € après impôt sur les sociétés.

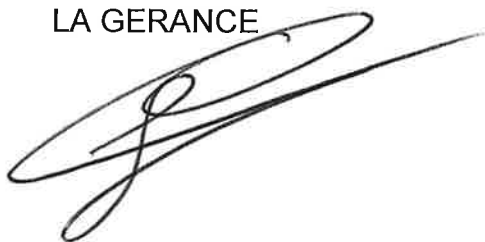
Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- * mise en réserve légale 400 € (10% du capital)
- * mise en réserves autres pour 168092.51 €.

CONCLUSION

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice écoulé.

LA GERANCE



N° de Dossier : 461495

En Euro

452

AGC de Loire Atlantique 8 rue de Laponie 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE

SAS 4LAGRI

LA VEILLAIS

44320 Saint-Viaud

Du 01/11/2023 au 31/12/2024

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2025

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
4400401			AST	
N° Siret	98254391000011			

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2025  N° 11084* 26 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/11/23		et clos le		31/12/24	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						Régime réel normal	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SAS 4LAGRI LA VEILLAIS 44320 Saint-Viaud							
SIRET 9 8 2 5 4 3 9 1 0 0 0 0 1 1				Mél : j.leduc@laposte.net			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Production et commercialisation d'énergie				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		342 278	
Bénéfice imposable à 15 %				49 583		Déficit	
				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		☐	
Autres dispositifs		☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐	
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %				N°			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI ☒ NON ☐		Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
AGC de Loire Atlantique 8 rue de Laponie 44241 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél : 0228093500							
OGA/OMGA				Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Identité du déclarant :			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Date : 27/03/25 Lieu : Saint-Viaud			
				Qualité et nom du signataire : gérant LEDUC Jérôme			
Examen de conformité fiscale (ECF)				Signature			

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)				
H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				2	3	4	5	6	7	8	
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
						0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
					MVLT imputée sur les PVL de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice						
					MVLT restant à reporter						
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SAS 4LAGRI		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		LA VEILLAIS		44320 Saint-Viaud		
SIRET		9 8 2 5 4 3 9 1 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		14		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	51 300	030	1 991	
	Immobilisations financières * (1)	040	402 747	042	402 747	
	Total I (5)	044	454 047	048	1 991	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres* (3)	068		070		
		072	80 378	074	80 378	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	15 501	086	15 501	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	95 879	098	95 879	
	Total général (I + II)	110	549 926	112	1 991	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	4 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	168 493			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	172 493			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	281 742			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	629			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172	93 007			
	Comptes courants d'associés	173				
	Autres dettes	175	64			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	375 442			
Total général (I + II + III)		180	547 935			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	256 876
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	454 047
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4LAGRI

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le							
						3	1	1	2	2	0	2	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	{ biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
		{ services *		217		218							
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222							
	Production immobilisée*					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
	Autres produits					230						1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232						1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stocks (marchandises)*					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240							
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242						4 402	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243		244						3 031	
	Rémunérations du personnel*					250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252							
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254						1 991	
	Dotations aux provisions					256							
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }					262								
Total des charges d'exploitation (II)						264						9 424	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270						-9 423	
Produits financiers (III) 280 276 598						294						5 675	
Charges financières (V)						290							
Produits exceptionnels (IV)						290							
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }						300							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306						93 007	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310						168 493	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2						312						168 493	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316							
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles*					322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324						93 007	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330						397 176	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249					251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987						342						
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A) 181 JEI (44. sexies A) 989													
ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quinquies) 138													
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991 Investissements et souscriptions outre-mer 344													
ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993													
BUD (44 sexdecies) 992													
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346						266 815	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641							
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352					391 861	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356						
	Déficits antérieurs reportables : *											360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2						370					391 861	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 4LAGRI		Néant ☐ *						
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432	51 300	434		436	51 300	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	402 747	484		486	402 747	
TOTAL		490		492	454 047	494		496	454 047	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522	1 991	524		526	1 991	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	1 991	574		576	1 991	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 4LAGRI						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
						Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984					
Déficits de l'exercice				860					
Total des déficits restant à reporter				870					
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			381		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	125	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SAS 4LAGRI		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/11/2023		et clos le : 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		14	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	1
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	4 402
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	4 402
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	-4 401
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	-4 401
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN 9 8 2 5 4 3 9 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4LAGRI

ADRESSE (voie) LA VEILLAIS

CODE POSTAL 44320 VILLE Saint-Viaud

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	40
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	40

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille LEDUC Prénom(s) Jérôme
Nom d'usage LEDUC % de détention 80,0000 Nb de parts ou actions 32,00
Naissance : Date 13/11/1974 N° Département 44 Commune NANTES Pays France
Adresse : N° Voie la Veillais
Code postal 44320 Commune ST VIAUD Pays France

Titre (2) MME Nom de famille LOUE Prénom(s) Cécile
Nom d'usage LOUE % de détention 20,0000 Nb de parts ou actions 8,00
Naissance : Date 14/02/1979 N° Département 44 Commune PORNIC Pays France
Adresse : N° Voie La Veillais
Code postal 44320 Commune SAINT-VIAUD Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD
Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SIREN

9 8 2 5 4 3 9 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4LAGRI

ADRESSE (voie) LA VEILLAIS

CODE POSTAL 44320

VILLE Saint-Viaud

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
résultat fiscal 2023 SCEA A BON PORC		335 782
résultat fiscal 2024 SCEA A BON PORC		61 394
TOTAL		397 176

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
remontée résultat A BON PORC 2023		265 782
déficit fiscal 2024 SCEA PORCERES		1 033
TOTAL		266 815

Désignation de l'entreprise SAS 4LAGRI
Numéro de siret 98254391000011

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/11/2023 au 31/12/2024

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt PRET RACHAT CCA - 40506	97
OD Clôture Emprunt PRET PART SSOCIALES GAEC SCEA	61
OD Clôture Emprunt PRET REPRISE BATIMENT - 40505	93
OD Clôture Emprunt PRET PARTS SOCIALES - 40502	256
CM AGIOS 4E TR 2024	2
AGC LOIRE ATL PROV SOLDE COMPTA 2024	627
OD Clôture Emprunt PRET RACHAT CCA - 40506	12
OD Clôture Emprunt PRET PART SSOCIALES GAEC SCEA	7
OD Clôture Emprunt PRET REPRISE BATIMENT - 40505	11
OD Clôture Emprunt PRET PARTS SOCIALES - 40502	33
Total des charges à payer	1 200

Désignation de l'entreprise SAS 4LAGRI
Numéro de siret 98254391000011

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Exercice du 01/11/2023 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise SAS 4LAGRI
 Numéro de siret 98254391000011

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		98254391000011
SAS 4LAGRI LA VEILLAIS 44320 Saint-Viaud	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	391 861
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	49 583
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	49 583
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		49 583
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	342 278
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 25,00 %		342 278
BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %		49 583

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.